

Les 12 lois divines

Communications reçues par Madame Adéla Tremblay Sergerie

Voici les 12 lois divines.

- 1- Je crois à un Dieu, essence de toutes choses.*
- 2- Je crois à l'action de cette essence qui se manifeste dans la création.*
- 3- Je crois au devoir de l'être créé de reconnaître son Créateur.*
- 4- Je crois que mon âme est une parcelle de cette essence divine.*
- 5- Je crois que mon âme doit obéir à l'appel de son essence.*
- 6- Je crois que mon âme a besoin d'agir et de créer.*
- 7- Je crois aux lois universelles et cosmiques qui ont pour origine les lois divines.*
- 8- Je crois à l'aide spirituelle de certains êtres supérieurs.*
- 9- Je crois à l'unité de toutes les formes de vie et de matière, issues de la même essence créatrice de Dieu.*
- 10- Je crois que mon âme doit travailler en harmonie avec les autres âmes issues du même Créateur que la mienne.*
- 11- Je crois à l'échange collectif de toutes les parties de l'univers.*
- 12- Je crois à l'obligation d'adorer Dieu dans toutes ses œuvres.*

Document élaboré sous la supervision de Serge Gadbois pour le Centre de l'Homme Nouveau

Bibliographie

TREMBLAY SERGERIE, Adéla. *La science cosmique*, Montréal, fondationscientifique.org, 1960-1980